



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2026-2027

### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et le Liechtenstein a été signé en 2021.
- Chaque année, 1 poste est proposé.

|  |   |
|--|---|
| <b>Critères d'éligibilité spécifiques à la Suisse alémanique</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nationalité</b> : française ou européenne ;</li><li>• <b>Âge</b> : 20 à 35 ans ;</li><li>• <b>Niveau de langue</b> : A2 en allemand <b>au moment du dépôt du dossier</b> ;</li><li>• <b>Statuts acceptés</b> : étudiants, jeunes actuellement ou ayant été en service civique OFAJ ; jeunes actuellement ou ayant été lecteur France Mobil ; jeunes diplômés titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2025 ou 2026.</li><li>• <b>Niveau d'études demandé et disciplines acceptées</b> :<br/>Avoir validé au minimum une <b>L2 au moment du dépôt du dossier</b> ; <b>toutes disciplines</b>.<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Une lettre de recommandation est obligatoire pour tous les candidats.</b> (Ajouter dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »).</li></ul>Les candidats non-étudiants doivent <b>obligatoirement</b> se référer à la procédure indiquée dans la rubrique « 3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du <b>site internet</b> de France Éducation international.</li></ul> |
| <b>Villes ou régions d'affectation</b>                           | <b>Vaduz</b>  |
| <b>Établissements</b>  | Collèges et lycées d'enseignement général et/ou professionnel   |
| <b>Calendrier</b>  | <b>Publication des résultats</b><br>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois d'avril 2026</b> .   |
| <b>Contrat</b>   | <b>10 mois</b> (15 August 2026 - 30 juin 2027).   |



# LIECHTENSTEIN

## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2026-2027

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Temps de travail et de congés</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>16.5 heures par semaine (soit 22 cours de 45 minutes)</li><li>Congés scolaires selon le calendrier scolaire du Liechtenstein : <a href="https://www.llv.li/files/sa/schulferienkalender-2021-24_web.pdf">https://www.llv.li/files/sa/schulferienkalender-2021-24_web.pdf</a></li></ul>   |
| <b>Rémunération et aides</b>         | <p><b>Rémunération mensuelle</b><br/>3858.45 CHF soit environ 3209.20 CHF net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p><b>Installation</b><br/>Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>   |
| <b>Statut de l'assistant</b>         | L'assistant a le statut de salarié du service public du Liechtenstein comme assistant pédagogique. L'enseignant référent a la responsabilité pédagogique.  |
| <b>Couverture sociale</b>            | Durant son contrat, l'assistant de langue <b>doit adhérer au régime d'assurance maladie en vigueur en Liechtenstein</b> (environ 250 CHF/mois, frais à sa charge). S'il dispose d'une couverture médicale en France et qu'il est en possession d'une carte européenne d'assurance maladie française (CEAM), il peut demander à en être dispensé.<br>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement. |
| <b>Formation</b>                     | France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <b>un module de formation en ligne</b> , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme <b>FEI+</b> .  |
| <b>Liens utiles</b>                  | Agence nationale suisse : Movetia - <a href="http://www.movetia.ch/fr/a-notre-propos">http://www.movetia.ch/fr/a-notre-propos</a><br>L'office de l'éducation du Principauté de Liechtenstein : <a href="http://www.sa.llv.li">http://www.sa.llv.li</a><br>Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue :<br>   |
| <b>Validation du séjour</b>          | Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.<br>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.  |
| <b>Renouvellement de contrat</b>     | Le renouvellement dans le même établissement est accepté une fois si l'établissement le propose à l'assistant en poste.  |



# LIECHTENSTEIN

## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2026-2027

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus.**  
**L'inscription au programme ne conduit pas automatiquement à leur sélection.**

Version octobre 2025

Contact : [assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.